

COMMUNIQUE

SECTEUR AUTOMOBILE DE L'UNION SYNDICALE SUD INDUSTRIE

En 2018 le Groupe PSA compte supprimer dans les mois à venir plus de 2 200 emplois, dont 1 300 suppressions de postes via un plan de ruptures conventionnelles collectives (1300 départs "volontaires"+900 congés seniors), contre seulement 1300 embauches en CDI dont 400 en production pour toutes les usines en France. Le travail en sous-effectif va continuer!

Le dispositif vient de faire son entrée dans le Code du travail au 1er janvier 2018 avec les ordonnances Macron. Avec ce plan de ruptures conventionnelles collectives, PSA veut s'épargner un plan de sauvegarde de l'emploi, plus contraignant financièrement.

PSA avait pourtant annoncé un bénéfice net « record » de plus de 1,25 Milliard d'euros au premier semestre 2017 mais pour augmenter encore les profits et pour envoyer un signe positif aux actionnaires, PSA cherche maintenant à vider l'usine de Saint Ouen de ses ouvriers en CDI et à se débarrasser des ingénieurs & techniciens de La Garenne. C'est la confirmation que la direction a programmée la fermeture de l'usine de Saint Ouen.

L'usine VAUXHALL d'Ellesmere Port, OPEL en Grande Bretagne est également touchée avec la suppression de plus de 400 postes, soit ¼ des effectifs ce qui augure mal de son avenir. L'Union syndicale SUD INDUSTRIE condamne avec fermeté les décisions prises par le groupe PSA, pour réduire ses effectifs de façon drastique, et jeter dans la misère des milliers de familles qui ont créé la richesse de la famille Peugeot et des actionnaires.

Nous soutenons la résistance des salariés au sein du groupe PSA et nous appelons les salariés à s'organiser pour mener la bataille contre les milliers de suppressions d'emploi et la dégradation des conditions de travail de ceux qui restent.

PSA doit embaucher en CDI le nombre suffisant de salariés et arrêter le recours à l'intérim et à la soustraitance. Avec plusieurs milliards de profit PSA ne doit pas pouvoir fermer des sites de production ou d'ingénierie.

L'Union syndicale SUD INDUSTRIE et les syndicats SUD de PSA seront aux côtés des salariés pour qui ce nouveau plan axé sur les profits d'une minorité est inacceptable.

Vive la Lutte, vive la Grève!

Caen va signer une convention avec Progressis...



Lors du CE du 20 décembre 2017, la SIA et FO ont donné un avis favorable au projet de signature d'une convention avec Progressis, dans le but de faire venir pour l'instant 2 personnes de cette organisation sur notre site.

- Qu'est-ce que Progressis?

C'est un groupement d'employeurs, un réseau d'entreprises qui partagent les compétences et le temps de travail des salariés, pour faire face à leurs besoins saisonniers et à temps partiel.

- Est-ce là une façon d'avoir des travailleurs à moindre coût ?
- Ces salarié(e)s auront-ils l'égalité de traitement salariale ?
- Est-ce une façon de détruire la masse salariale de notre site pour faire de nos emplois une variable d'ajustement des profits de l'entreprise, qui ne profite qu'à nos dirigeants ?
- Est-ce la nouvelle façon qu'a trouvée le patronat de réduire l'intérim avec ce groupement ?

Mesures salariales 2018

OUVRIERS ET EMPLOYES:

- Augmentation générale : 1,5% talon 25€ (mars)
- Augmentation individuelle et ancienneté : 0,8%
- Prime moniteur pour les <u>PSP assemblage mécanique</u>
- Prime d'appel/rappel et astreinte : +1,1%
- Alignement primes moniteur sur les primes de poste opérateur

TAM:

- Augmentation Générale pour les TAM non éligibles à la Part Variable Groupe en 2017 : 1,3% talon 30€ (en mars)
- Augmentation individuelle et ancienneté: +1,2%
- Prime maitrise: +7,7% (soit 140€)
- Prime d'appel/rappel et astreinte : +1,1%
- Revalorisation de la fonction RU (de coefficient 285 jusqu'à 395)

CADRES:

Augmentation individuelle : 2,3% (en juin)
 Prime d'appel/rappel et d'astreinte : +1,1%





Contact Tél/SMS: 06.03.63.83.50 Portable SUD: 39.42.83 (02.31.78.42.83) Local syndical: 39.40.67 (02.31.78.40.67)

Email: sud.psacaen@yahoo.com

Si vous voulez recevoir nos infos sur votre boite mail personnel, envoyez-nous votre adresse.



Trois bonnes raisons d'adhérer à SUD

- 1- Adhérer pour quoi faire? On entend souvent dire « que font les syndicats ? ». Mais qui sont celles et ceux qu'on appelle « les syndicats », celles et ceux qu'on voit distribuer des tracts ou animer des heures d'information syndicales ? Ce sont des collègues qui ont choisi de s'investir dans une organisation syndicale pour y représenter le personnel. Mais ils ne sont rien sans les adhérents-es avec qui ils sont en contact régulier dans les services pour être informés de ce qui s'y passe.
- 2- Adhérer pour quoi faire? Comment peut-on être réellement indépendant sans indépendance financière ? Être adhérent-e et donc payer une cotisation, c'est agir pour une plus grande indépendance de l'organisation syndicale vis-à-vis du patron.
- 3- Adhérer pour quoi faire? Les syndicats les plus puissants en France sont ceux des « patrons ». Plus de 80% d'entre eux sont syndiqués au MEDEF ou ailleurs. Face à cela, moins de 10% des salarié-e-s sont syndiqué-e-s. Pourtant, les attaques se multiplient. Soyons plus nombreux et nombreuses pour nous défendre et arracher de nouveaux acquis. Le syndicat est un outil pour organiser les salarié-e-s, leur permettre de confronter leurs idées, construire le rapport de force, mobiliser et gagner.

La cotisation à SUD est déductible directement de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%.